

## Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 358 /2024

Annaba le, 10/06/2024

A

**Monsieur : Souda Abdel Basset**  
Cité 50 Logements Bouhadjar –El Tarf-

**OBJET : Mise en demeure N° 01.**

**Projet : Travaux Canalisation Pour Développement Bouzaroura 250 Logements .**

Bon de commande N° : 2400263 du 24/04/2024, ODS N° : 124 du 22/04/2024, délais 22 Jours

Monsieur ;

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet ; qui a été confié à votre entreprise dans le cadre des contrats à commande, je vous mets en demeure concernant :

\*L'absence répétée sur le chantier : nos équipes ont constaté à plusieurs reprises votre absence injustifié, ce qui peut entrainer du retard dans l'achèvement des travaux ;

Ces manquements constituent des violations graves de vos obligations contractuelles et peuvent retarder le planning de livraison des projets.

Je vous demande de prendre toutes les mesures nécessaires pour la prise en charge des anomalies signalées sans délais, faute de quoi des mesures réglementaires seront prises à votre encontre.

2024 جوان 12

Le Directeur Opérationnel des  
Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad

